10 juillet 2009

« La justice grandit une nation » (Pr 14, 34)
La restauration de la Nation par la lutte contre la corruption

Message de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté à l'occasion du 49ème anniversaire de l'indépendance de la RD Congo

Introduction

1. Le 30 juin 2010, notre pays la RD Congo célébrera les 50 années de l'existence de la Nation congolaise indépendante. Dès maintenant, nous sommes invités en tant que citoyens et chrétiens à une célébration de cet événement qui soit la plus digne et en même temps la plus fructueuse et la plus prometteuse de toutes pour l'avenir de notre pays.

2. En vue d'une commémoration qui nous engage dans la construction d'un avenir meilleur pour tous les Congolais, Nous, Archevêques, Evêques et Administrateur diocésain, membres de la CENCO, réunis en Assemblée plénière du 6 au 10 juillet 2009, apportons notre contribution en rappelant l'importance de la justice qui seule grandit la nation (cf Pr 14, 34) et en indiquant les choix fermes à opérer pour un Congo prospère et heureux.

I. L'horizon du cinquantenaire de notre pays

3. Il y a presque 50 ans que nos prédécesseurs accueillaient l'annonce de l'indépendance de notre pays en ces termes : « L'Eglise salue avec grand espoir l'annonce de l'indépendance du Congo (...). Elle est convaincue qu'avec la loyale et généreuse collaboration de tous, notre pays peut devenir prospère et heureux, capable de tenir dans l'histoire de l'Afrique et du monde le rôle que la providence lui réserve »[1]. C'est aussi dans cette direction que les pères de l'indépendance s'engageaient à faire avancer le pays vers ses destinées les meilleures pour le bien-être du peuple dans son ensemble.

4. Quelles sont aujourd'hui, 49 ans plus tard, les destinées de notre pays ? Il sied de reconnaître des avancées indéniables, notamment la conscience d'appartenance à une même Nation, la cohésion sociale qui a permis de résister aux velléités de balkanisation, la mise en place des institutions démocratiques, l'émergence d'une élite autochtone de renommée incontestable.

Cependant, la RD Congo a aussi beaucoup reculé. Au fil des années, des antivaleurs ont déconstruit le tissu éthique de notre société. Des guerres à répétition ont entraîné des milliers de morts. Les infrastructures sociales sont en cours d'effondrement inquiétant. L'administration publique, la territoriale, la magistrature, l'éducation nationale, l'armée, la police, etc ne sont plus des structures qui donnent pleine satisfaction à la population. Le peuple est clochardisé et voué à la débrouillardise. Tout le monde se plaint de cette situation et la décrie..

II. Tout le monde se plaint

5. En effet, de la base au sommet, tout le monde se plaint des conditions de vie qui deviennent de jour en jour plus ardues pour la majorité de la population. Dans ces plaintes et gémissements, le peuple en particulier pointe du doigt la corruption qui est devenue, comme nous l'affirmions dans un précédent message, « le cadre général de vie et d'action politique en RD Congo »[2].

Aucune institution en RD Congo n'en est épargnée tant la pratique tend à devenir normale aux yeux de beaucoup de Congolais. De l'école primaire à l'université, dans les cours et tribunaux comme dans d'autres instances de décision et d'exécution, des réseaux maffieux continuent, imperturbables, d'opérer. Une sous-culture marquée par la corruption est en train de s'installer dans la gestion de l'Etat. Comme un cancer, la corruption renforce le dysfonctionnement du système judiciaire. Tout le monde s'en plaint et la dénonce mais une réelle volonté de la combattre et de l'éradiquer fait encore défaut.

La corruption affaiblit l'autorité de l'Etat

6. Malgré les engagements pris par le Gouvernement, nous ne voyons pas une détermination réelle des acteurs politiques de concevoir et de faire fonctionner un mécanisme et des modalités cohérents de prévention et de répression des actes de corruption. Comment comprendre cet état d'inertie quasi-totale ? En effet, « parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est une des plus graves, car elle trahit à la fois les principes de la morale et les normes de la justice sociale ; elle compromet le fonctionnement correct de l'Etat, en influant négativement sur le rapport entre les gouvernants et les gouvernés ; elle introduit une méfiance croissante à l'égard des institutions publiques en causant une désaffection progressive des citoyens vis-à-vis de la politique et de ses représentants, ce qui entraîne l'affaiblissement des institutions »[3].

7. La responsabilité du Gouvernement dans cette situation est engagée. La corruption est une des bases de la répartition inéquitable de la richesse nationale entre la classe opulente constituée des autorités publiques et la majorité de la population qui vit misérablement. En plus, la corruption entretenue par l'impunité entraîne la dégradation des infrastructures de base, le découragement des opérateurs économiques, le mépris des textes et des normes, l'appauvrissement de l'Etat et son affaiblissement.

8. Cet affaiblissement de l'autorité de l'Etat est ressenti davantage par la population de nos quartiers et de nos villages où des assassinats, des viols et des vols sont perpétrés dans l'impunité générale de même que des détournements des biens communs et des maigres salaires des fonctionnaires de l'Etat, des policiers, des militaires et des enseignants.

9. Le Congolais fait l'expérience de l'abandon de l'Etat. Il est à la merci de tout. Des refoulements de Congolais des pays voisins dans des conditions de violence et d'humiliation n'ont pas encore provoqué une réaction crédible d'indignation de la part de nos gouvernants. Ces refoulés et plusieurs déplacés sont abandonnés à leur triste sort, sans une assistance appropriée, à la hauteur de leur détresse.

Des groupes armés dévastent par intermittence l'Est et le Nord-Est du pays, l'intégrité du territoire est sérieusement menacée, certaines parties du territoire échappent au contrôle du pouvoir central. Autant de situations qui révèlent l'affaiblissement de l'Etat et qui doivent interpeller le Gouvernement.

La faiblesse de l'autorité de l'Etat et les Organisations d'aide

10. Les Organisations d'aide qui opèrent en RD Congo comme pour épauler notre population se sont rendues compte de la faiblesse de l'Etat. En l'absence d'un Etat censé planifier et canaliser l'aide extérieure suivant ses propres priorités et les besoins de sa population souffrante, les Organisations d'aide en RD Congo s'établissent où elles veulent et font ce qu'elles veulent. Cette manière de faire renforce dans la population le sentiment d'abandon par l'Etat. Comme vient de le souligner le pape Benoît XVI dans sa lettre encyclique Caritas in veritate : « il arrive parfois que celui à qui sont destinées des aides devienne utile à celui qui l'aide et les pauvres servent de prétexte pour faire subsister des organisations bureaucratiques couteuses qui réservent à leur propre subsistance des pourcentages trop élevés des ressources qui devraient au contraire être destinées au développement »[4].

La prolifération des fondations et Organisations non gouvernementales créées par les Congolais eux-mêmes obéit à l'esprit de lucre. La plupart de leurs initiateurs ayant compris la faiblesse de l'Etat, s'ingénient et excellent dans le détournement des biens et des fonds destinés à la base.

L'affaiblissement de l'autorité de l'Etat par des forces externes

11. L'affaiblissement de l'autorité de l'Etat est dû également à des causes externes. A bien observer, l'on dirait même qu'il est orchestré par des organisations et pouvoirs occultes qui veulent avoir la main-mise sur la RD Congo et ses richesses qu'elles tiennent à contrôler et exploiter à souhait. La plupart sont de mèche avec des Congolais qui placent leurs intérêts au-dessus du bien de l'ensemble de la population. Certains s'illustrent par leur cupidité et l'accaparement des richesses forestières et minières au détriment des populations locales. Il y a de sérieuses raisons pour douter de la sincérité de l'intention qu'ils affichent d'aider la RD Congo. D'aucuns se demandent si l'on n'entretient pas des conflits et si l'on n'oppose pas des groupes ethniques les uns aux autres pour que perdure indéfiniment la présence en RD Congo de ces organisations et de ces pouvoirs occultes. Et comment ne pas y voir un rapport avec l'embargo sur les armes imposé à notre pays ? N'est-ce pas là une volonté de l'affaiblir de l'extérieur ?

12. Sur fond de la misère, des formes déviantes de religiosité sont en train de se développer étrangement dans notre pays au point de détourner l'attention des Congolais de leurs responsabilités dans la société. Elles font espérer que le changement viendra comme par un coup de baguette magique. Elles détournent la population du sens de ses responsabilités sociales pour s'assumer et prendre en main son propre destin.

Des enrichissements malhonnêtes au sein d'une population appauvrie

13. Pendant ce temps, des gouvernants, des gestionnaires de la chose publique et des hommes d'affaires malhonnêtes s'adonnent à un enrichissement éhonté, injustifiable par rapport à ce qu'ils gagneraient loyalement. Cet enrichissement constitue une offense à la misère généralisée dans laquelle croupissent la majorité de la population et des familles entières.

14. Ayant perdu le sens de l'Etat et de sa finalité, certains dirigeants ne se soucient guère de la population. Ils ne se préoccupent que de leurs affaires et de leurs propres intérêts pour lesquels le bien commun est sacrifié. En somme, nous assistons à un renversement des priorités et des valeurs : les affaires privées ont pris le dessus par rapport au bien de l'ensemble. N'est-ce pas cela qui explique entre autres le mépris des lois jusqu'au manque de respect de la Constitution, Loi Fondamentale, pour asseoir notre jeune démocratie et redonner confiance en l'ordre social.

III. Notre engagement pour un avenir prospère et heureux

15. L'espérance chrétienne nous engage à croire et à affirmer que malgré ces dérives, l'avenir prospère et heureux du Congo envisagé par les pères de notre indépendance n'est pas une vaine utopie. Nous comptons en effet sur le Seigneur qui nous a donné ce pays et nous entoure de sa protection continuelle. Mais, pour que cet avenir devienne réalité, il nous faut aussi changer notre échelle de valeurs, opérer des choix courageux et judicieux et prendre le plus bel élan pour bâtir un Congo nouveau.

Changer notre échelle de valeurs

16. Il est impérieux de nous forger une nouvelle échelle de valeurs par rapport aux antivaleurs qui déconstruisent le tissu éthique de notre société. Quand une société perd les repères fondamentaux comme ceux du bien commun, de l'organisation sociale de la vie, de l'engagement pour l'intérêt de tous ; lorsqu'une société s'enferme dans l'accoutumance à la violence et dans la perversion des mœurs ; quand les dirigeants d'une nation n'ont plus le sens de leurs responsabilités et qu'ils se pervertissent dans la recherche d'un enrichissement facile et sans scrupule, dans la criminalité économique, où voulez-vous que cette nation aille sinon vers son effondrement ? Il est donc temps de rappeler à notre peuple et à nos dirigeants qu'il existe des valeurs fondamentales sans lesquelles la vie, le progrès, le développement et le bonheur de la nation ne sont pas possibles. Ce sont notamment ces valeurs du bien commun, du respect absolu de la Loi Fondamentale, d'un développement solidaire qu'il nous faut redécouvrir.

Opérer des choix judicieux et courageux

17. Un avenir meilleur pour notre pays postule le choix de ce qui est essentiel et fondamental en vue d'édifier un Congo à la mesure de ses potentialités. Il s'agit de faire le choix pour une politique d'engagement communautaire, une éthique d'un enrichissement mutuel, du bonheur partagé et de mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il mérite. Nous invitons notre peuple à se convaincre que c'est grâce à des valeurs morales et des convictions profondes en Dieu qu'il peut trouver la force de résister aux idoles de ce monde.

Le choix de revenir au sens de l'Etat et du bien commun

18. La vraie démocratie s'édifie dans le respect des libertés individuelles. Tout en encourageant à lutter contre l'impunité, nous rappelons que l'Etat n'est pas là seulement pour réprimer. Le dirigeant congolais, à quelque échelon qu'il soit de son pouvoir, doit se rappeler que l'idéal politique est un idéal éthique. « La responsabilité de poursuivre le bien commun revient non seulement aux individus, mais aussi à l'Etat, car le bien commun est la raison d'être de l'autorité politique »[5].

Le choix de la justice sociale et de la lutte contre la corruption

19. La justice sociale « grandit la nation » (cf Pr 14, 43), elle crée un climat de paix et d'harmonie dans la société du fait que la loi protège tout citoyen des exactions et de tout abus de pouvoir. Une telle justice implique l'existence d'un Etat de droit, dans lequel personne ne concentre tous les pouvoirs entre ses mains. La justice sociale et distributive doit être promue car elle offre à tous une égalité de chance fondée sur les mérites objectifs et non sur le clientélisme. Cette égalité de chance permet à l'Etat et à ses institutions de garantir le bien commun et de promouvoir un développement solidaire et intégral du pays. Le Souverain pontife Benoît XVI le souligne avec justesse dans sa lettre encyclique Caritas in veritate : « C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement et culturellement la vie sociale qui prend ainsi forme de la cité »[6].

La corruption vient contredire tous ces principes en instaurant comme norme l'intérêt égoïste, le népotisme, le tribalisme et le détournement. Il faut dès lors mener une lutte sans merci contre la corruption si nous voulons que notre pays se développe de manière harmonieuse. Le succès de cette lutte est aussi fonction de l'engagement de la population appelée à sortir de sa passivité pour dénoncer la corruption et éviter ainsi de devenir complice d'un mal dont elle est elle-même la première victime.

Le choix de la formation du peuple

20. Il est plus que temps que la formation et l'information du peuple soient considérées comme l'une des priorités de l'Etat et de la classe politique. Seul un peuple formé et informé deviendra capable de jouer son rôle. La formation doit viser à lui redonner des repères moraux, les seuls capables d'humaniser ses rapports avec ses semblables et de les servir dans la justice et l'honnêteté.. L'absence d'une opinion publique bien formée dans notre pays, capable de peser sur les décisions n'encourage pas le contrôle de ceux à qui le peuple a confié un mandat. L'Eglise a pris la mesure du défi de l'éducation tant spirituelle, morale que civique aux fins de former le nouvel homme congolais capable de résister face à la dictature d'un gain facile et de l'avoir. Elle s'engage à poursuivre son programme d'éducation civique axé sur la participation des citoyens à la gouvernance locale et la lutte contre la corruption[7].

Prendre un nouvel élan

21. L'heure a sonné pour nous lever afin de reconstruire notre pays sur des bases solides. Après avoir été, comme le dit notre hymne national, 'longtemps courbés', dressons nos fronts, tenons-nous droits et restons dynamiques pour aller plus loin. Toutes les couches sociales du peuple doivent pleinement assumer leur part de responsabilité afin que surgisse une société congolaise nouvelle. Dans ce contexte, nous exhortons les fils et filles de notre pays, les gouvernants et gouvernés, à vivre aujourd'hui cette parole du Seigneur : 'lève-toi et marche' (cf Mc2, 9. 11). A un an du grand Jubilé d'Or de l'indépendance de la RD Congo , « l'impératif doit maintenant être clair et absolument décisif : nous mettre debout en vue de construire notre destinée[8]».

Conclusion : une année du Jubilé

22. Au regard de cet impératif de bâtir notre destinée nationale, nous décrétons, pour l'Eglise Famille de Dieu qui est en RD Congo, l'année pastorale 2009-2010 : l'Année du Jubilé. Une année de grâce pour notre pays, une année de renouveau et de joie, une année de retrouvailles avec Dieu, pour mettre fin aux pratiques de corruption et de vénalité qui détruisent la nation et bâtir avec Dieu dans la justice, un Congo solidaire, prospère et heureux.

23. Nous demandons que durant cette Année Jubilaire, tous les fidèles s'adonnent particulièrement à une fervente prière et aux actes de repentance pour le passé, afin d'obtenir de Dieu de toute bonté et de toute miséricorde, l'abondance de grâces divines, la paix profonde et durable et la marche irréversible vers le progrès et la prospérité pour tous, sans acception de personne.

24. En cette année du Jubilé, l'Eglise famille de Dieu en RD Congo, interpellée, elle-même, dans son apport au service de la Nation, se présente humblement devant notre peuple pour l'inviter à s'ouvrir sincèrement à Dieu. Une démarche sincère à la suite du Christ ne peut rester indifférente à la condition du frère qui croupit dans la misère, elle ne peut non plus accepter l'injustice sociale. Bien au contraire, elle entraîne l'ouverture aux autres et une vie de solidarité et de bonheur partagé. Avec le Pape Benoît XVI, nous réaffirmons que « l'humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain, seul un humanisme ouvert à l'absolu peut nous guider dans la promotion et la réalisation des formes de vie sociale et civile - dans le cadre des structures, des institutions, des cultures et de l'ethos - en nous préservant du risque de devenir prisonnier des modes du moment »[9]. Comme dit le psalmiste : « Si Dieu ne bâtit la maison vaine est la tâche des bâtisseurs » (Ps 127, 1).

25. A l'intercession de la Vierge Marie, Notre-Dame du Congo et Mère du Perpétuel Secours, et à celle de nos bienheureux Isidore Bakanja et Marie-Clémentine Anuarite, nous confions la préparation et les fruits de l'Année du Jubilé d'Or de l'indépendance de la RD Congo. Que Dieu bénisse la RD Congo et notre peuple.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2009

[1] Lettre pastorale de leurs Excellences les Vicaires et les Préfets apostoliques du Congo-Belge et du Rwanda-Urundi (15 août 1959), in Eglise et société. Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998), Coll. Documents du Christianisme africain 8, Ed Facultés catholiques de Kinshasa 1998, p.51.
[2] Conférence Episcopale Nationale du Congo, Il est temps de nous réveiller (Rm 13, 11b). Appel à la vigilance pour sauvegarder la souveraineté nationale et bâtir notre destinée (10 juillet 2008), Kinshasa, Ed du Secrétariat général de la CENCO, 2009, n.5.
[3] Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, Libreria Editrice Vaticana, 2004, n. 411.
[4] Benoît XVI, Lettre encyclique Caritas in veritate sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité (29 juin 2009), Libreria Editrice Vaticana, 2009, n°. 47.
[5] Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, n. 168.
[6] Benoît XVI, Lettre encyclique Caritas in veritate, n°. 7.
[7] Cf. Il est temps de nous réveiller (Rm 13, 11b), n°. 12.
[8] Cf. « Lève-toi et marche » (Ac. 3,6). Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté. (28 juin 1997), Kinshasa, Ed du Secrétariat général de la CENCO